

Conciliation famille-travail-études et confinement : tirer des leçons de la crise!

Montréal, le 15 mai 2020- En cette Journée internationale des familles, la Coalition pour la conciliation famille-travail-études dévoile les grandes lignes des résultats de son questionnaire réalisé entre le 14 et le 23 avril derniers. Plus de 600 personnes provenant d'un peu partout à travers la province ont exprimé leurs préoccupations et défis en termes de conciliation en période de COVID-19. Selon les personnes répondantes, « plus du tiers d'entre elles n'ont pas bénéficié d'accommodements afin de concilier le travail, la famille, les études et la proche aidance. Sans mesures structurantes offertes par l'employeurs, ces dernières ont dû réorganiser complètement leur structure familiale à l'aide de mesures individuelles », a expliqué Sylvie Lévesque, porte-parole de la Coalition. De ces personnes, une majorité aurait souhaité davantage de souplesse au niveau de l'horaire et du rendement demandé et de la réduction du temps de travail sans pénalité.

À la lumière de ces données, la nécessité d'établir un canal de communication durable avec les instances gouvernementales pour discuter de cet enjeu est plus importante que jamais. La Coalition a présenté cette semaine les faits saillants au ministre du Travail qui s'est montré ouvert à considérer la conciliation famille-travail-études en temps de pandémie comme un enjeu majeur. Des demandes de rencontre ont aussi été acheminées aux ministres de la Famille ainsi que de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur.

Malgré la réouverture récente et progressive des services éducatifs à la petite enfance, des écoles et des services de garde en milieu scolaire, le tout se fera sur une base volontaire ou en fonction des places disponibles dans ces différents services. Les enjeux liés à la conciliation soulevés par les répondant.e.s au questionnaire seront toujours présents au moment de la relance.

« Déjà que l'école à la maison, qui était non obligatoire au moment de la collecte des résultats, semble amener chez les parents un stress qui s'ajoute à celui qu'ils vivent déjà, qu'en sera-t-il avec l'imposition de cette mesure dans les prochaines semaines? » questionne Gabrielle Pitre, coporte-parole de la Coalition. « Non seulement les parents doivent offrir un rendement satisfaisant quant à leurs tâches de travail et/ou d'études dans un contexte stressant et incertain, elles-ils doivent en parallèle assurer le bien-être et la sécurité de leurs enfants ainsi que de voir à la poursuite de leurs acquis au niveau scolaire. Pour certain-e-s, on ajoute également les responsabilités de proche aidance à leurs obligations. Il importe qu'un message clair soit lancé aux gestionnaires et aux établissements d'enseignement afin qu'ils mettent la main à la pâte pour soutenir la conciliation de la population », a conclu Mme Pitre.

Le questionnaire contenait 22 questions et la majorité des répondant-e-s, soit 84 %, s'identifient au genre féminin. Les faits saillants du questionnaire sont disponibles sur le site de la Coalition : https://ccfte.wordpress.com/

À propos de la CCFTÉ

La Coalition pour la conciliation famille-travail-études composée des principales organisations syndicales, féministes, communautaires et populaires, porte un projet solidaire pour que les Québécoises et Québécois fassent des gains significatifs en matière de conciliation famille-travail-études. La Coalition estime qu'une réponse collective doit être apportée aux bouleversements et aux nouvelles réalités auxquels la population est confrontée. La CCFTÉ privilégie l'adoption d'une loi-cadre en conciliation famille-travail-études comme réponse collective à cette problématique.

-30-

Renseignements : Sylvie Lévesque, de la Fédération des associations de familles monoparentales et recomposées du Québec, 514-710-6661, Gabrielle Pitre, du Réseau des tables régionales de groupes de femmes du Québec, 514 291-2165